

Frasne

Journal trimestriel d'information municipale de Frasne
No 59— Octobre 2014

infos



Dans ce numéro :

Projet de la rue de la gare
Page 4

Life : Programme européen de
protection des tourbières
Page 10-11

L'actualité des associations

Le mot du maire :

Plus à un paradoxe près !

A peine installée, votre nouvelle équipe motivée pour œuvrer au développement de Frasne découvre le traitement budgétaire réservé à cette collectivité par l'Etat. Ce qui conditionnera pour la durée du mandat notre capacité financière de fonctionnement, d'investissement, et impactera lourdement la fiscalité locale.



« Petite musique de fond : les collectivités locales vivent avec un " matelas financier ", pour autant sont très dispendieuses. Elles investiraient à tort et seraient de très mau-

vais gestionnaires d'un personnel pléthorique »...

Mais que fait l'Etat en période de crise ?

Il impose à la commune de produire un effort contributif à la réduction de la dette nationale en procédant par une amputation de la dotation de fonctionnement et la mise en place d'un fond de péréquation ignoble qui concourt à opposer les élus des territoires ruraux et urbains. Par ailleurs, de nouvelles charges imputables au bloc communal apparaissent : les rythmes scolaires, la loi Alur concernant l'urbanisme, des nouvelles normes... Et avec tout cela promet que l'impôt n'augmentera plus ! Mais lequel ?

Mais pour qui prend-t-on les élus locaux ?

D'assemblées générales en congrès des élus nationaux, pétitions, motions votées... des voix montent du territoire pour dire STOP !

Pour bien gérer une commune dans l'intérêt de tous, nous avons besoin d'être respectés, d'avoir accès à une lisibilité des politiques publiques. Nous demandons une simplification notoire des démarches administratives, une équité de traitement des citoyens ruraux et urbains (Aujourd'hui la dotation attribuée

pour un habitant rural est moitié moindre qu'un urbain).

Conséquence générale de cette stigmatisation des élus locaux et de cet environnement incertain, l'acteur économique représenté par la commune devient « frileux », n'engage plus de chantier, doute quant à l'avenir et c'est tout un ensemble, ingénieries de service, artisans, entreprises du BTP qui se retrouvent lourdement en difficultés.

Dans ce contexte, si particulier, vos élus disent : OUI ! à un effort contributif, partagé et équitable, et s'emploient au quotidien à vous assurer une qualité de service en ne renonçant pas à développer notre territoire ainsi qu'en investissant pour l'avenir, tout en assumant pleinement l'impact fiscal dédié.

Bonne lecture !

*Bien à vous
Philippe Alpy*

Vos démarches en ligne

Vous pouvez maintenant réaliser vos démarches en ligne depuis le site : <https://mdel.mon.service-public.fr> ou depuis frasne.fr, rubrique « informations municipales »

- * Vous avez besoin d'un acte d'état civil !
- * Vous avez 16 ans, faites vous recenser !
- * Vous déménagez ou emménager, faites votre changement d'adresse et inscrivez-vous sur la liste électorale !

Inscription sur les listes électorales

En ligne jusqu'au 31 décembre minuit :
<https://mdel.mon.service-public.fr/>

En mairie, jusqu'au 31 décembre midi

Pour votre inscription vous aurez besoin d'un justificatif de domicile ainsi qu' une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an. Un formulaire sera également à remplir.

Sommaire

Travaux à venir	4
Développement éco	7
La vie du train	8
Programme Life	10
Actus des écoles	17-19
Vie pratique	23
Agenda	24

Nouvelle équipe: Développement économique



De gauche à droite : *Géraldine Iotti, Jacky Désarménien, Marie-Jeanne Pesenti, Jean-Pierre Vuitton, Marie-Claire Renaudin, André Chrétien*

La commission est chargée de promouvoir le milieu économique de la commune (échanges avec les artisans et commerçants...), faciliter et accompagner une installation éventuelle.

A ce propos, un questionnaire de satisfaction a été envoyé afin de concrétiser les liens avec les élus.

Une réunion a lieu deux à trois fois par mois en fonction des nécessités et projets.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

Géraldine Iotti
Présidente

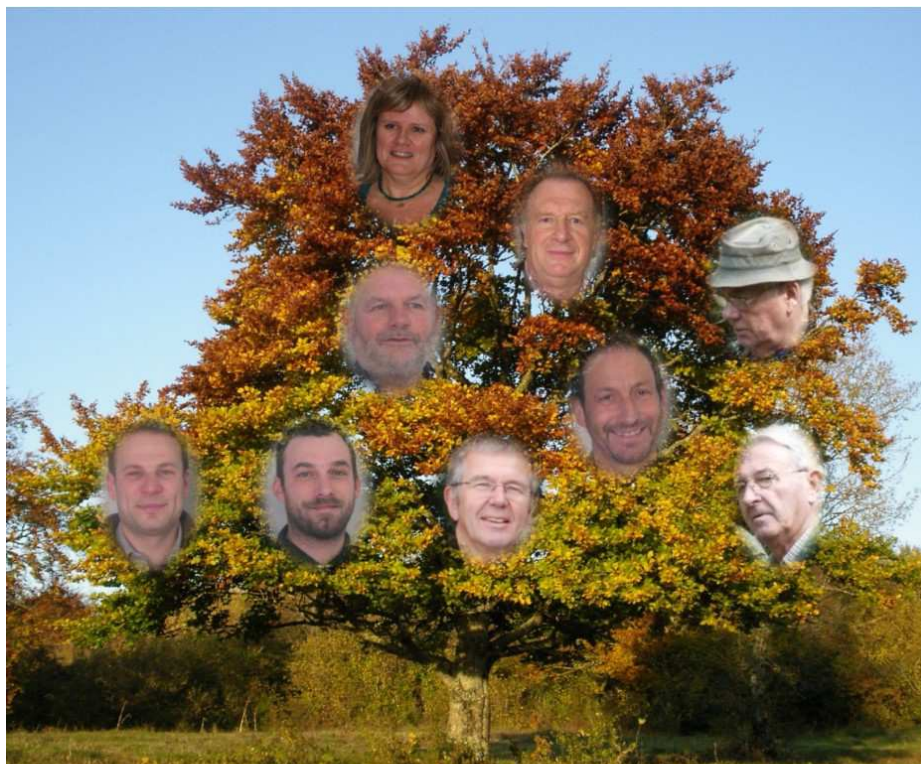
Nouvelle équipe : Bois et forêt

La commission se compose de 7 élus : Jean-Paul Barthelet, Jean-Mathieu Ciresa, Hélène Poulin, Denis Vallet, Laurent Vuillemin, Jean-Pierre Vuitton et de son Président, Guy Perrin. A cette commission sont associés deux autres personnes, Michel Cordier et Claude Morel, pour leur connaissance du milieu forestier.

Depuis peu un nouveau membre, le Président de l'association de chasse, Bruno Paris, est associé aux travaux du groupe lorsque le sujet concerne les chasseurs.

Nous travaillons souvent en relation avec M. Bernard Bertin, agent patrimonial à l'ONF qui est le service gestionnaire de notre forêt communale.

Les travaux touristiques ou de voirie, les acquisitions foncières en forêt, la gestion de la Réserve Naturelle Régionale font aussi partie des attributions de la commission.



Ces compétences traditionnelles ont été élargies pour ce nouveau mandat aux chemins ruraux.

Bref, entre les réunions et les activités sur le terrain (tournées, marte-

lages, lotissements pour la vente des feuillus...) l'activité ne manque pas.

Guy Perrin

Aménagements de la rue de la Gare et des secteurs clés



Depuis 1995, plusieurs études ont été menées concernant la problématique de l'aménagement et de l'accès autour de la gare.

Après les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement en 2010 et la mise en place du réseau de chaleur en 2011, le moment est venu de mettre la « touche finale » à ce corps de rue majeur pour notre centre bourg.

Il s'agit donc d'une requalification de l'accès sécurisé à l'ensemble des services publics, que nous engageons dans un contexte assez particulier. En effet, la réduction des dotations d'État crée un climat de frilosité dans l'engagement d'un chantier de cette envergure.

Des bandes de roulement dégradées, les trottoirs devenus chaotiques, des parkings non identifiés, des voies douces non caractérisées ni matérialisées, il faut poser un acte fort sur ce secteur clef du village.

Outre les travaux de voirie, ce chantier a également une autre finalité qui est de valoriser notre patrimoine et d'inviter à la découverte de notre territoire.

Frasne, nœud ferroviaire confirmé, se doit d'être en capacité d'accueillir. Ce chantier doit donc conforter

l'image de notre village. Il s'inscrit dans une politique globale d'accueil. A ce titre, la commune a engagé une réflexion et signé une convention avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) pour un travail d'éco interprétation du patrimoine visant à développer l'envie de découvrir/ redécouvrir le village et son environnement périphérique.

Des années de réflexion sur ce projet avec des évolutions notables. Un travail collectif de l'équipe municipale engagé en collaboration avec le maître d'œuvre, et le concours en termes d'ingénierie, des services du Conseil Général, autant d'éléments qui confortent notre volonté d'être acteurs économiques, dans une période difficile pour les entreprises du BTP.

A ce stade, les montants financiers ne peuvent être communiqués sachant que nous sommes en phase d'optimisation des financements avec l'ensemble des partenaires potentiels.

Christel Guyon

En quoi consiste ce chantier ?

- Redonner à cette rue centrale avec une concentration de services publics, un caractère d'accessibilité sécurisée pour l'ensemble des usagers (voitures, piétons, cyclistes).
- Maîtriser les flux de circulation et de stationnement. Une partie de la rue sera en sens unique devant les écoles et un plateau ralentisseur sur-élevé sera installé.
- Créer une liaison douce (piétonne et cyclable) reliant tout le secteur, en direction des sites naturels, en périphérie du village.
- Elargir les trottoirs.
- Aménager le périmètre de la poste et mettre aux normes son accessibilité.
- Créer des parkings pour les écoles, la poste et la gare (voyageurs, frontaliers, covoiturage) de part et d'autre de la voie ferrée.
- Doter nos parkings d'équipements électromobilité.
- Développer un service de location de vélos à la gare.

Calendrier prévisionnel : les travaux débuteront au printemps 2015.

Urbanisme : La révision du PLU et les zones humides

Commandées au printemps de cette année par la commune auprès du bureau d'études « Sciences Environnement », réalisées courant juillet/août et restituées le lundi 22 septembre, les études complémentaires sur la présence ou non de zones humides sur notre territoire, ont livré leurs conclusions.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'une zone humide ? Au titre de la loi sur l'eau, c'est une zone qui à la fois cumule en surface et en sous-sol des caractéristiques définies dans un guide réalisé en 2013 par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Pas moins de 538 sondages pédologiques (carottage sur une profondeur moyenne de 50cm), ont permis de répertorier les zones humides et d'établir une cartographie sur l'ensemble des secteurs. Que ces secteurs soient déjà ouverts à l'urbanisation depuis le PLU de 2004 (1AU), ou qu'ils le deviennent demain pour répondre aux besoins du développement, tant résidentiel qu'écono-



mique, il était impératif d'identifier très précisément ces zones humides avant de travailler sur le découpage de la commune.

La présentation de cette étude ce lundi 22 septembre par Sciences Environnement, a permis entre les services de l'état présents et les membres de la commission urbanisme, un premier débat nourri où certains ont pu exposer leurs attentes et leurs préoccupations là où d'autres ont rappelé quelles étaient les règles prescrites par le législa-

teur.

Forte de toutes ces nouvelles données, la commune, toujours assistée par Jura Habitat, continuera le montage de la révision générale du PLU qui, nous n'en doutons pas, demandera encore beaucoup de travail et d'échanges avant d'arriver à la phase de présentation, d'enquête publique et de validation.

Bruno Trouttet
En charge de l'urbanisme

Travaux réalisés : goudron sur voirie

Le réseau routier communal représente un linéaire de 28.5 kilomètres, répartis en trois catégories : communale, rurale et d'exploitation.

Chaque année un entretien est nécessaire, il vient d'être effectué par les entreprises COLAS (Ex SACER) et G.P Routes.

Réparations de trous, de rigoles et faïençage représentent six journées de travail à quatre personnes.

Quelques milliers de litres d'émulsion (goudron) et dizaines de tonnes de gravier pour un coût total de 21 300€ HT.

Jean-Paul Barthelet



Une rentrée rythmée

Cette année, 242 élèves ont intégré les écoles maternelle et primaire.

Tandis que certains vivaient leur 1^{ère} rentrée, pour un autre, cette journée couronnait une carrière au service de nos petites têtes blondes...

Dans les jours qui ont suivi cette rentrée, nous avons pu entendre différents avis émanant des parents, des assistantes maternelles ou encore des grands-parents sur les nouveaux horaires d'école.

Le dialogue continue, aussi nous demandons à ceux qui le souhaitent de nous faire part de leur sentiment via un courrier nominatif adressé à la Mairie. Un point sera fait en cours d'année scolaire.



Il a été annoncé que les communes devraient percevoir le FARS (Fond d'Amorçage pour les Rythmes Scolaires) pour l'année scolaire 2014-2015 à hauteur de 50 € par élève, soit 12 100 € pour Frasne. Une moitié doit être versée à la fin du 1^{er} trimestre, suivie du solde début 2015.

Nous étudions comment répartir cette aide en tenant compte des charges supplémentaires inhérentes aux nouveaux horaires d'accueil des enfants.

Pour la Commission Vie Scolaire
Maud Franey-Saillard,
Valérie Frelet et Isabelle Elisabeth

Cadre de vie

Villages Fleuris : Frasne déjà primé

Cette année, un effort important et remarqué, a été réalisé dans le fleurissement de notre commune.

L'inscription de Frasne pour l'obtention du label « villes et villages fleuris » n'y est certainement pas étrangère.

En juillet, le jury départemental a parcouru notre commune afin de juger sur place le travail accompli par les employés municipaux.

Les résultats ont été divulgués début octobre à Besançon et notre com-



mune a décroché le « prix de la première participation ». C'est un bon début car de nombreuses communes du Doubs, participant comme nous pour la première fois, n'ont rien obtenu.

Le processus est lancé, à nous tous de le faire vivre et évoluer afin d'agrémenter notre cadre de vie.

André Chrétien

Lancement du concours des maisons illuminées

Noël approche. Toute la féérie et la magnificence de cet événement font toujours rêver petits et grands.

Comme annoncé dans un Frasne infos précédent, la municipalité et la commission cadre de vie souhaitent donner un éclat particulier à notre commune pour cette période de fin d'an-

née et pour cela, elles organisent un concours des maisons illuminées.

Le règlement est à retirer en mairie. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 8 décembre.

Les bénévoles souhaitant faire partie du jury sont les bienvenus.

André Chrétien



Nature Bois Énergie, partenaire des communes

Il est des entreprises dont les communes ne pourraient se passer, surtout concernant le chauffage collectif.

À Frasne, depuis que la chaufferie bois fonctionne, les économies commencent à se faire sentir. Elle est alimentée en plaquettes fabriquées sur place et livrées par l'entreprise Nature Bois Énergie. Stéphane Petite et Romain Roux, associés et fondateurs de l'entreprise, ont convié leurs clients et partenaires à l'inauguration de leurs locaux.

Le bâtiment abrite les plaquettes en stockage qui sont produites et livrées à 21 chaufferies.

Philippe Alpy a dressé l'historique de l'installation, à l'endroit où elle



est actuellement. À l'origine, elle était installée face au lotissement des Étangs, occasionnant une pollution sonore importante pour les riverains.

Aujourd'hui l'entreprise prospère et nombre de communes choisissent le

chauffage collectif au bois. Bûcherons associés et formés au CFA de Châteaufarine, Stéphane et Romain ont créé l'entreprise en 2007 et dans la filière bois depuis 10 ans.

Jacky Désarménien

Une entreprise à venir...

Fabrice Curé, employé actuellement dans une auto-école à Lambergement-Sainte-Marie, a décidé de venir s'installer prochainement dans notre village pour y offrir ses services.

"Avenir Auto-école" proposera différentes possibilités, comme les leçons de code et conduite mais aussi la conduite accompagnée, le permis B et peut-être éventuellement le perfectionnement pour adultes, des remises à niveau pour les seniors, la

conduite sur neige, l'éco-conduite, etc...

Soucieux de répondre à la demande de la population rurale et du développement économique, Mr Curé proposera en plus l'apprentissage du code sur internet et la possibilité d'aller chercher les élèves à Pontarlier.

Ses locaux seront situés 17 rue des Marronniers (face au bureau de tabac) et l'activité débutera en fin d'année au plus tôt.

Géraldine lotti



Pour plus de renseignements :

Tel : 06.80.96.08.95

Email : avenirauto-ecole@orange.fr

Ouvert du mardi et vendredi 17h-19h, mercredi 16h-19h et samedi 10h-12h.

Analyse du questionnaire adressé aux entreprises

Afin d'être à l'écoute des entreprises et commerces de notre village, la commission développement économique a fait parvenir un questionnaire de satisfaction aux 60 gérants d'entreprise à Frasne. Seuls 22% d'entre eux y ont répondu et nous les en remercions.

Après analyse de ces réponses, il s'avère que **77% des entrepreneurs considèrent leur installation dans notre village comme positive** ou rationnelle. Dans l'ensemble, ces chefs d'entreprises ne rencontrent

pas de problème sur le plan foncier mais il n'en est pas de même sur le plan du recrutement du personnel et de la communication.

En effet, **malgré un fort taux de chômage, 80% des employeurs rencontrent des difficultés à recruter du personnel**, particulièrement du personnel qualifié ; les aides semblent insuffisantes et les démarches fastidieuses.. Quelques remarques négatives ont été faites au niveau de la signalisation. Pour 45% des gérants qui ont répondu celle-ci

est insatisfaisante, voire très insatisfaisante.

Nous projetons de réaliser une autre étude afin de savoir quelles sont exactement leurs attentes et comment y remédier.

D'autre part, **nous allons rencontrer, comme nous l'avons proposé, les gérants qui le souhaitent pour un échange plus personnalisé**, sur leur activité, leurs attentes ou souhaits.

La commission développement économique

La ligne Paris-Lausanne fête ses 30 ans

Le 07 octobre 2014 ont été célébrés à Lausanne les 30 ans de la liaison ferroviaire PARIS LAUSANNE.

Gérée désormais par Lyria cette relation à grande vitesse voit son nombre de voyageurs augmenter au fil des années.

La correspondance des TGV à



CÉLÉBRONS TOUS ENSEMBLE
LES 30 ANS DE LA LIGNE
LAUSANNE <> PARIS

Frasne pour Pontarlier, Neuchâtel et Berne est également en pleine croissance et La suppression des arrêts TGV à Frasne n'est pas, actuellement, à l'ordre du jour.

C'est ce qui a été réaffirmé au cours de ces festivités.

André Chrétien

Transjuralpin : la fédération s'est rassemblée à Frasne

La fédération du Transjuralpin a tenu son assemblée générale le 30 septembre à Frasne.

Cette association Suisse a pour but le développement des communications ferroviaires entre Paris- Frasne - Pontarlier- Neuchâtel- Berne- Interlaken-Milan.

Lors de la suppression des TGV Paris -Berne elle a participé à la mobilisation générale visant à la mise en place de trains de substitutions entre Frasne et Neuchâtel.

Aujourd'hui, trois liaisons quotidiennes sont réalisées par des rames suisses « colibri » et le nombre de passagers est en augmentation régulière.

L'intervention à cette assemblée générale d'Alain Barbey Directeur de la société LYRIA qui exploite les TGV Paris-Lausanne a rassuré les participants sur la pérennité des liaisons Paris-Frasne-Lausanne au moins jusqu'en 2020.

André Chrétien
Jacky Désarménien



De gauche à droite :

Charles Constantin, Christian Mermet, Philippe Alpy, Pascal Vuilleumier, Alain Barbey.

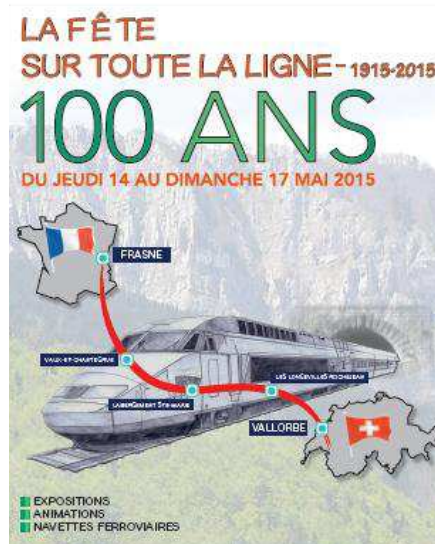
Zoom sur le centenaire du tunnel Frasne-Vallorbe

La dernière réunion du comité d'organisation a entériné le choix des trains qui feront les navettes entre Frasne et Vallorbe. Ce seront des autorails anciens appartenant à des associations de Dijon et de Mulhouse. Leurs capacités, supérieures à celles proposées par les trains TER existants, permettra de transporter 200 personnes assises à chaque voyage. Sept aller-retours sont prévus par jour.

Les lundi 11 et mardi 12 mai 2015 seront réservés aux échanges scolaires. En effet il nous a paru souhaitable de développer et de pérenniser des relations entre les enfants de notre pays du Haut Doubs et de leurs voisins du canton de Vaud.

Ce projet scolaire rencontre un vif engouement de la part des responsables d'établissements et des enseignants.

Six classes de chaque côté de la frontière sont pressenties, chaque classe française aura une « correspondante » en Suisse.



Les enfants de Frasne partiront le matin en train à destination de Vallorbe où ils seront accueillis par leurs correspondants. La journée pourrait s'organiser de la manière suivante : après l'accueil, classe le matin afin de découvrir comment se passent les cours chez nos voisins suisses ; déjeuner en commun puis participation à des activités et à des visites de sites touristiques locaux ; puis retour en France.

Le lendemain permutation avec la réception de leurs correspondants suisses et programme similaire adapté à Frasne.

Toute cette organisation est gérée par la commission « journées scolaires » du comité d'organisation, sous la responsabilité pour Frasne, de Maud Franey et Valérie Frelet.

André Chrétien

Sortie en forêt du conseil municipal

L'élection municipale du 23 mars est déjà loin. Lors du premier Conseil Municipal, il avait été évoqué l'utilité de se retrouver au bout de 6 mois de fonctionnement pour faire un point. Nous sommes déjà en automne ; le temps passe si vite ! Aussi, le Conseil au complet s'est retrouvé le samedi 18 octobre pour un séminaire.

La journée a débuté par une tournée matinale en forêt communale avec B. Bertin de l'ONF.

Nous avons visité le canton de La Joux afin de voir un chantier de travaux de dégagement dans une parcelle ayant subi des dégâts de la tempête de 1999. Le thème du ravivement des chemins en forte pente, flagrant lors d'années spécialement arrosées comme 2014, a été aussi



abordé. Ensuite, une visite du Sapin Président a permis d'aborder le volet touristique au canton de Billin.

Après un moment de convivialité autour d'une fondue à Cessay pour se remettre de la matinée, l'après-midi

fut consacré au Conseil Municipal et à son fonctionnement.

Chacun a pu exprimer son ressenti, relater cette première expérience pour certains ou comment ce nouveau mandat débute pour d'autres. Puis le débat s'est orienté autour du fonctionnement de la mairie et du Conseil.

Suite à ce retour d'expérience, quelques pistes ont été évoquées pour améliorer notre efficacité et conserver la dynamique de groupe importante en début de mandat et lutter contre la routine qui finit progressivement par s'installer.

Gageons que ce moment de réflexion soit profitable à tous et contribue à rendre le Conseil Municipal encore plus efficient.

Guy Perrin



Prochaines animations du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Comme l'an dernier, à l'occasion du Téléthon qui aura lieu le samedi 6 décembre, vous nous retrouverez durant la semaine dans les magasins du village, pour une vente de maillons au prix de 1€ pièce.

Une animation de Noël aura également lieu les 20, 21, 22, 23 décembre sur la place Rouy. Il vous

sera proposé une buvette, vente de gaufres, des tours de calèche, randonnées et, en cas de chutes de neiges importantes, balades en raquettes et diverses animations.

Marine Paris



Inauguration du programme Life tourbières du Jura

Anne Vignot, présidente du CEN de Franche-Comté a lancé officiellement le programme Life tourbières du Jura sur le site des tourbières de Frasne le lundi 29 septembre 2014, en présence de tous les acteurs, financeurs et personnels œuvrant pour la réussite de ce programme.

Un budget de 8 millions d'euros a été alloué à ce programme, cofinancé à 50 % par l'Union Européenne, et l'autre moitié par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Régional de Franche-Comté, les Départements du Doubs et du Jura et plus localement, les bénéficiaires.

Cet ambitieux projet de réhabilitation des tourbières du massif jurassien vise à restaurer sur le long terme le fonctionnement des milieux humides. Les travaux viseront surtout à remonter le niveau de la nappe afin d'obtenir une saturation en eau

permettant aux tourbières de se régénérer.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté (CEN), le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMAH), le Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNR),

l'Association des amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray, le Syndicat mixte d'aménagement du Des-soubre et de valorisation du bassin versant et la DREAL Franche-Comté ont travaillé de concert afin de déposer ce projet Life.



Emile Laroue pionnier de la protection des tourbières

Né à Frasne le 13 novembre 1885, le jeune Emile, après des études primaires devient apprenti dans l'atelier paternel pour apprendre le métier d'artisan plombier ferblantier.

Mobilisé en 1914, il combat d'abord en Alsace. En 1915 il est volontaire pour l'Orient où il est affecté dans l'aviation à Salonique.

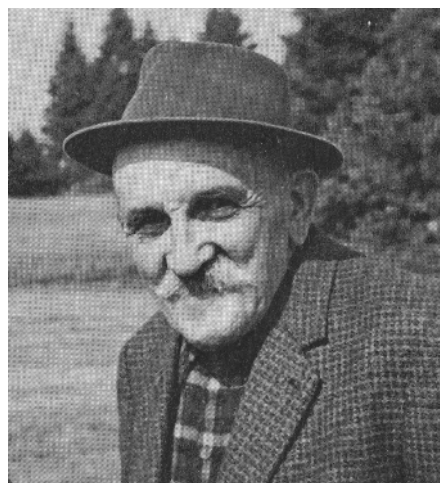
Revenu à Frasne, il travaille dans l'atelier de son père. Sa dextérité est grande, il est de cette race d'élite des compagnons-artisans du début du siècle.

Il s'est confectionné un triporteur et nombreux sont ceux qui se souviennent avoir vu passer à toute vitesse, notre compère juché sur son engin. Attiré par la nature, il va faire de nombreuses incursions dans la forêt voisine et dans les tourbières.

Possédant un sens de l'observation exceptionnel, il va découvrir les richesses du milieu environnemental : champignons, plantes, insectes, fos-

siles. Il étudie particulièrement la vie des abeilles et possède plusieurs ruchers.

Son milieu d'observation de prédilection, c'est le marais et la tourbière.



Autodidacte, il travaille seul à l'aide de quelques ouvrages de vulgarisation. En mycologie il étudie les espèces propres au marais.

Il va seul identifier une plante très rare, le « saxifrage hirculus » et acclimater dans la tourbière un exemplaire de « sarracénia », qui trente ans après va, se reproduire et donner de nombreux autres pieds dans la tourbière vivante.

Il saura s'entourer d'amis qui comme lui aiment la nature et sont pour certains des spécialistes renommés. Pour récompenser ses mérites, il se verra décerner les Palmes Académiques et la Médaille de la Société Botanique de France.

Mais le plus beau geste fait par Frasne en sa mémoire, aura été de donner son nom au collège. La plaque rédigée par son ami pharmacien de Pontarlier, Paul Colard, lors du baptême du collège le 5 mars 1980, reste un témoignage important sur sa vie, sur le naturaliste, sur l'homme.

Emile Laroue est mort le 13 novembre 1974 à l'âge de 89 ans.

Lucien Bôle

Le Life en question : l'interview de Geneviève Magnon, agent environnement à la CFD et au SMMADH.

3 questions pour découvrir

Frasne Infos : Bonjour Geneviève Magnon. Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Geneviève Magnon : Je suis agent à la Communauté de Communes Frasne-Drugeon, mise à la disposition du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMADH). Mes tâches se partagent entre le suivi du programme Life sur la vallée du Drugeon et Natura 2000.

J'ai débuté dans la région en 1993, avec justement le lancement du premier programme LIFE, qui portait sur le schéma d'aménagement du Drugeon, dans le cadre également du Schéma d'Aménagement des Eaux du Haut-Doubs et de la Haute-Loue (SAGE).

FI : Qu'est-ce que le programme LIFE ?

GM : Cela correspond à « L'Instrument Financier pour l'Environnement ». En 1992, s'est tenu le premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Il s'est traduit par des mesures très concrètes : l'Europe a lancé les programmes LIFE et le réseau Natura 2000, transcrit dans le droit français.

Le LIFE portant le réaménagement du Drugeon a été l'un des premiers projets lancés en Europe. A ce titre, il a été salué internationalement mais aussi parce que les acteurs locaux ont été impliqués : agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, forestiers... Ce dernier point est une exigence de la commission européenne qui vient d'ailleurs d'envoyer un émissaire en visite à Frasne.

FI : Mais à quoi cela sert-il ?

GM : Dans les années 50 et 60 où l'urgence était de nourrir la population après la guerre, on a modifié le tracé du Drugeon, creusé des fossés



Geneviève Magnon présentant le lancement du programme Life.

pour drainer les tourbières. On pensait récupérer de la terre arable.

Mais la tourbe reste une mauvaise terre de culture. Inaccessible aux tracteurs et n'offrant que peu de rendement, la vallée s'est enfrichée, refermée, la faune et la flore s'y sont appauvries. Le premier Life en 1993 (1,5 M d'€), que j'ai piloté, suivi de Natura 2000 en 1998 ont œuvré au reméandrement et au défrichage. On a vu depuis, certaines espèces d'oiseaux revenir et d'autres se maintenir, alors que la tendance globale était au déclin.

Mais on ne peut pas défricher sans arrêt. Au lancement d'un nouveau programme LIFE, j'ai saisi la chance d'une solution à plus long terme : colmater les fossés pour permettre au niveau de l'eau de remonter. Nous nous appuyons sur une technique suisse de comblement des fossés qui a fait ses preuves depuis 10 ans.

3 questions pour approfondir

FI : Quel est l'intérêt pour FRASNE de ce programme ?

GM : C'est une augmentation du volume des travaux, centrés sur une thématique précise : la restauration hydrologique et fonctionnelle des milieux humides. Le SMMADH et la vallée du Drugeon, à l'origine de ce

programme, se voient affectés 3.2 M^{ns} d'€ sur les 8 M d'€ de ce projet. Le programme Natura 2000 continue en parallèle à financer les mesures désormais classiques de fauchages tardifs, ouvertures de milieux se refermant, etc.

FI : Quels types de projets sont-ils prévus sur notre territoire ?

GM : Ce sont essentiellement des travaux de restauration sur le long terme des tourbières, par la fermeture de fossés réalisés autrefois pour détourner l'eau au Creux au Lard et dans différentes tourbières. C'est aussi le reméandrement du ruisseau du Champs des Auges.

A cela, s'y ajoutent des mesures de compensation pour les propriétaires impactés, des actions de communication (colloque, films) et des actions de formation à l'éducation à l'environnement pour les écoles.

FI : La durée de ce programme est-elle connue ?

GM : Oui, le programme a débuté officiellement le 1^{er} juin 2014 pour une durée de 6 ans. Compte tenu du délai pour lancer les études, il est probable que le chantier du Creux au Lard débute dès 2015.

Propos recueillis par Aude Simon-Curot et Guy Perrin.

Nos déchets en chiffres

PREVAL Haut-Doubs est un syndicat Mixte pour la prévention et la valorisation des déchets ménagers du Haut-Doubs.

Son territoire s'étend du canton de Maîche au canton de Mouthe.

Il est composé de 10 communautés de communes et du Syndicat Mixte

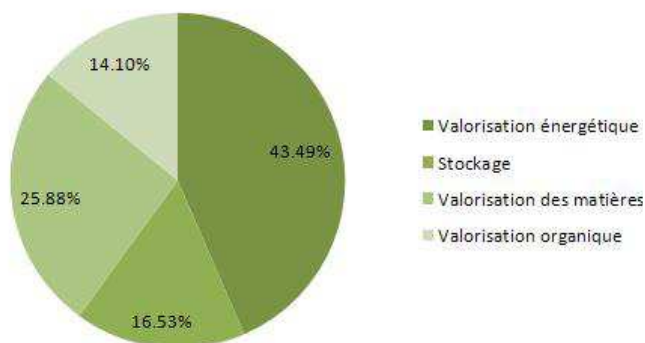
de Collecte des Ordures Ménagères « le SMCOM » soit 205 communes.

Le SMCOM exerce la compétence collecte depuis 1982 sur 37 communes. Ces communes représentent les communautés de Montbenoit, Levier et Frasne-Drugeon (CFD), soit une population de 18 000 habitants.

La CFD représente une population d'environ 5 000 habitants.



Le devenir des déchets collectés

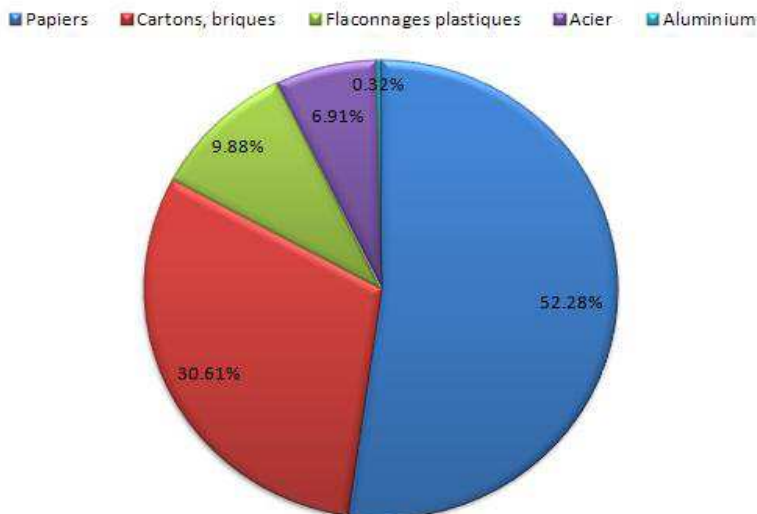


Répartition et coût des déchets pour l'année 2013

	Tonnes	Pourcentages	Coût en %
Ordures ménagères	2 630	28 %	49 %
Emballages et papiers	1 085	11 %	24 %
Papiers des Associations	164	2 %	0 %
Verres	779	8 %	1 %
Déchets verre	5 001	51 %	26 %
Total	9 659	100%	100 %

En moyenne la production de déchets par habitant et par an est de 534 kg.

Composition du bac jaune pour 941 tonnes



n'en faisons plus des tonnes !

Les déchèteries génèrent 43 858 entrées sur 5 sites : Frasne, Levier, Gilley, Maison du Bois-Lièvremont et St Gorgon.

Le site de Frasne enregistre 13 820 entrées sur l'année 2013 pour 1 235 t de déchets :

Bois 265 t

Gravats 234 t
 Encombrants 219 t
 Incinérables 134 t
 Métaux 65 t
 Cartons 28 t
 Déchets verts 290 t

L'évolution des volumes de déchèteries a montré une baisse de 8% ces deux dernières années.

Répartition du financement :

Usagers : 73%
 Recettes industrielles : 7%
 Aides des organismes : 16%
 Subventions ADEME et Conseil Général : 4%

Jean-Paul Barthelet

Alors le marché a bien marché ?

Le Marché de Manon a donc bien marché cette année. Il s'est déroulé le 6 septembre sous un beau soleil d'été.



Après deux ans consécutifs de pluie,

il fut accueilli chaleureusement...c'est le cas de le dire.

De nombreux artisans ont répondu présents et ont fait de cette journée un moment d'échange, de convivialité et aussi de découvertes.

Le conseil municipal des enfants et des jeunes comme à son habitude proposait leurs gourmandises : gaufres, tartelettes... ainsi qu'un stand d'initiation au tag ! D'ailleurs, nous les remercions pour leur engagement perpétuel.

Nous remercions également les

membres du comité des fêtes, qui depuis le vendredi soir se rendent disponibles, afin d'assurer le montage et la maintenance, et ce jusqu'au lundi matin.

Manon Chaney



Fête de la tourbe

Créée en 2009, la confrérie des Tourbiers de la Grangette et des Oyettes, désireuse d'animer et promouvoir des actions en faveur des tourbières de FRASNE, organise chaque 3^e dimanche de Juillet ce qui devient un incontournable de l'été : **La fête de la Tourbe.**

Ce dimanche 20 juillet 2014 fut donc consacré à la visite des tourbières le matin, suivi d'un apéritif concert avec la Clique de Bonnevaux à 11h30. Cette année, au cours du repas qui suivit, la météo capricieuse et surtout indécise obligea de nombreux convives en "extérieur" à tester l'étanchéité des grands sapins autour de la cabane afin de ne pas

mouiller l'excellente soupe aux pois de Frasné.



Le soleil refit une apparition fort à propos, juste pour permettre la cérémonie d'intronisation dans la Confrérie des Tourbiers de la Grangette et des Oyettes. Ce protocole bien rôdé

et convivial, permet de distinguer des élus, forestiers, toutes personnes investies dans les dossiers concernant les tourbières de la vallée du Dugeon. Cette année, G. Cart-lamy, L. Lyonnais, G. Perrin, B. Bertin, C. Vallion A. Bourgeois sont distingués, avec remise de diplôme et des signes distinctifs du Tourbier : le tablier en toile de jute et la pelle à tourbe.

La météo décidément très "zone humide" ne permit pas la démonstration d'extraction de la tourbe. Malgré tout, ce millésime fut excellent... Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Guy Perrin

Nouvelle présidente pour les parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du primaire vous présente sa nouvelle présidente, Emmanuelle GIRARDET.

Les bénévoles se sont retrouvés dans la bonne humeur pour préparer le calendrier des activités de l'année dont le but est de soutenir le financement des activités de nos enfants (voyages scolaires, sorties cinéma, goûter de Noël et bons d'achat pour récompenser le passage en 6ème des CM2).

Nous vous rappelons notre Loto qui aura lieu le 23 mai prochain à la salle des fêtes de Doubs, sans oublier la soirée dansante de Carnaval le samedi 14 février.... **où les déguisements ne sont pas réservés qu'aux enfants !**



Emmanuelle Girardet au milieu entourée de son équipe.

Programme 2015 de l'Amicale des Donneurs de Sang de Frasne

Nos collectes présentent toujours un succès croissant puisque cette année nous avons pu dénombrer 333 personnes présentes aux quatre collectes ayant déjà eu lieu en 2014.

Nous vous attendons encore nombreux à la dernière de l'année : celle du **mercredi 3 décembre** afin de battre le chiffre de 2013 de 387 personnes ayant fait le geste de se déplacer pour donner son sang.

Collectes en 2015 :

Judi 12 février
Mardi 21 avril
Mardi 15 juillet
Mercredi 2 septembre
Mercredi 30 septembre

Nous vous annonçons par la même occasion un évènement important :

Le dimanche 7 juin 2015 à FRASNE.

Notre équipe de bénévoles a pris en charge l'organisation de la marche Départementale des Donneurs de Sang du Doubs.

Le but est de rassembler les Donneurs de Sang du Département, mais aussi toutes les personnes qui ont envie de passer une belle journée de convivialité.

Trois parcours pédestres seront balisés : environ 5 km /10 km/ et 20 km pour satisfaire chacun d'entre vous avec poste de ravitaillement.

Des repas vous seront proposés le midi à l'issue de votre marche, suivis d'une animation musicale et remise des prix vers 16 heures.

Réservez dès maintenant votre dimanche.



Nous aurons l'occasion d'en reparler en début d'année prochaine à tous les donneurs, venez nous rejoindre pour cette bonne cause.

Chacun peut en avoir besoin un jour pour lui-même ou l'un de ses proches.

Annie Lavaine
Trésorière de l'Amicale

L'association la Courte Echelle propose un repas du cœur pour Noël

L'association "La Courte Échelle" invite toutes les personnes qui seraient seules ce jour-là, à se retrouver afin de partager ensemble le repas de Noël qui leur sera offert gracieusement.

Il aura lieu à la salle d'animation jeudi 25 décembre à 12h00.

Ce jour est celui du partage, les personnes sans famille et dans la solitude auront ainsi l'occasion de passer, le temps du repas, un petit moment d'amitié et de solidarité.

Inscriptions auprès du président de l'association au 06.89.27.19.09.

Jean-Louis Donier



Le marché de Noël aura lieu les 29 et 30 novembre à la salle polyvalente.

Venez nombreux !!

De la Vallée du Drugeon aux tranchées

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale a été constitué un groupe de recherche composé d'habitants des dix villages de la C.F.D. Rattaché à l'Association culturelle de La Rivière-Drageon, ce groupe a retracé l'histoire des « Poilus » de ces villages à travers 272 notices biographiques (noms des soldats sur www.frasne.net), des biographies, une étude sur les monuments aux Morts, des articles sur les villages pendant la guerre ou des extraits d'écrits (lettres, cartes, carnets de guerre...) ou de journaux locaux. Le fruit de ce travail donnera lieu à la parution d'un livre de 224 pages (couverture cartonnée) intitulé : « De la Vallée du Drageon aux tranchées : Mémoire de 14-18 ».

Le livre sera en vente lors des trois animations ci-après, puis, à partir du 15 novembre, dans certaines librairies.

Animations prévues (entrée libre) :

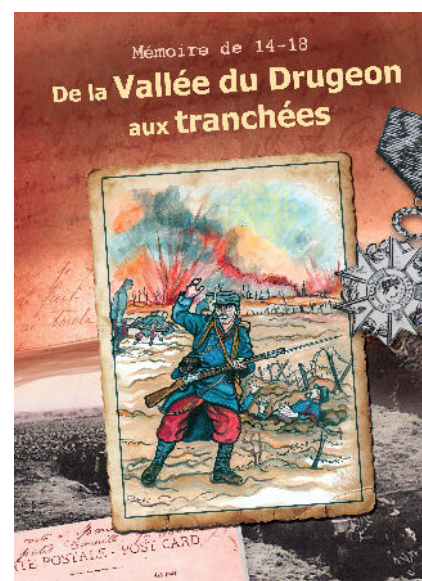
- **UNE EXPOSITION** sur le thème de 14-18, du samedi 8 au jeudi 13 novembre de 14 à 18 h (10-18 h le 11 novembre) à la Maison du Temps Libre de La Rivière-Drageon.

- **UNE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE** le samedi 8 novembre à 20 h 30 à la salle d'animation de Frasne, avec la pièce « Boron 17 », de Denis Rudler, par le théâtre du Royaume d'Évette de Belfort. La pièce est inspirée par l'exécution de deux soldats condamnés à mort et fusillés à Boron (90) pour mutilations volontaires face à l'ennemi pendant la Grande Guerre.

- **UNE CONFÉRENCE**, suivie d'une séance de dédicaces, le lundi 10 novembre à 20 h précises à la salle des fêtes de Bouverans, avec Guy-Louis Anguenot : « Du front à la

ferme ». Romancier franc-comtois bien connu, M. Anguenot fera revivre cette époque avec tout son talent de conteur.

Renseignements : 03 81 49 86 41

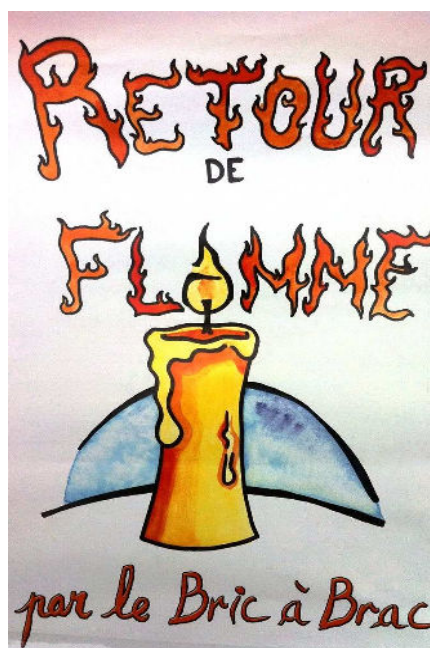


Le retour du théâtre Bric à Brac...

Depuis 2 ans, le Théâtre du Bric-à-Brac travaille à son spectacle "Retour de flamme" qui, pour cause d'orages, n'a pu être intégralement présenté au public qu'une seule fois, le 27 juin 2014.

Après "voyage" et "SECREPUSCULAIRES", la troupe sait bien, cependant, que le climat régional peut permettre des représentations en plein air fort agréables ; elle a donc décidé de reprendre "retour de flamme" au début de l'été 2015.

Ce spectacle nécessitant un grand nombre de personnages très divers, elle accueillera avec plaisir tous



ceux et celles qui souhaitent y participer et les conviés à venir en parler le samedi (jour de ses répétitions habituelles) 15 novembre à 18 heures dans le local situé sous la Mairie de Frasne (accès par escalier extérieur à droite de la façade).

Le théâtre ABCDEF, une belle histoire...

Nous avons fêté nos « 25 ans » de représentations, terminant ainsi une belle histoire ?

De février à début avril 2014, sur différentes scènes de notre Haut-Doubs, nous avons présenté une comédie de Paul Cote, mise en scène par Serge Roux : **Dis-moi donc c'qui a de neuf** ». Le public est venu nombreux applaudir une dernière fois les 9 comédiens amateurs. Avec beaucoup d'émotion, nous avons achevé nos représentations à Pontarlier, avec l'habituelle soirée au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ». Les responsables de cette association amie ont offert de beaux bouquets de fleurs, aux filles de la troupe. Serge Roux, notre metteur en scène, s'est vu remettre une médaille pour sa participation à cette action de solidarité.

Merci à notre public fidèle qui nous a suivis tout au long du chemin. Beaucoup nous ont dit leurs regrets de ne plus venir nous applaudir alors qui sait... le théâtre n'a pas dit son « dernier mot » ! Certains ont envie que l'aventure continue mais sous une forme plus légère, des sketches racontant les anecdotes des gens du village, de la Comté... Mais la saison 2014/2015 sera une année sabbatique, nous ne répétons aucune

pièce. La Mairie ne pouvant plus mettre à notre disposition le local de répétitions... nous le quittons avec regrets... nous y avons vécu de très bons moments de rires et de convivialité. Une page se tourne !



Une autre piste a été évoquée lors de l'Assemblée Générale, un club de scrabble qui fonctionnerait deux fois par mois : fin de matinée ou fin d'après-midi pour les enfants et adolescents et une soirée pour les adultes. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de :

Daniel PARRIAUX, Président :
03.81.49.82.18

Fabienne ROLET, trésorière :
03.81.49.82.66

Martine GARNIER, secrétaire :
03.81.49.82.18

Martine GARNIER

Daniel Parriaux, notre Président a « concocté » un livre de textes et de photos retraçant notre « longue carrière ». Un exemplaire sera remis à chacun des comédiens récents de cette troupe.

C'est au total, 35 comédiens qui ont œuvré pour construire cette association, certains n'ont joué qu'une seule fois mais ils sont tous cités et remerciés. Quatre comédiens et le metteur en scène étaient présents à la création et ont « vieilli » avec la troupe ! Un exemplaire sera offert à la Mairie pour intégrer les archives de notre village.

La pétanque Fasnoise à l'honneur à Vullierens

Depuis maintenant dix ans, des échanges ont lieu entre le club de pétanque de Vullierens et la pétanque frasnoise. Chaque année c'est l'alternance entre Suisses et Français. 2014 marquait la dixième rencontre et pour commémorer l'événement, les "Pieds Tanqués" avaient fait les choses en grand.

Le syndic (maire) Bertrand Duperray était là avec ses trois municipaux (adjoints). Le premier adjoint, avait fait le déplacement afin de représenter Frasne et marquer avec la municipalité locale cet anniversaire. Les joutes franco-suisse ont continué après le repas et les phases finales

ont pu débiter. Tout au long de la journée les parties se sont succédées, voyant quelques belles prouesses, notamment de la part du benjamin de l'équipe française, Evan Lambert qui du haut de ses dix ans, a fait preuve d'une belle maîtrise de jeu, surprenant adversaires et partenaïres.

D'un niveau élevé, les demies finales ont vu s'affronter les doublettes Naoum et Johan Toseschi, Christian Gaubert et Jérôme Lambert pour Frasne. La finale a opposé la doublette Guignard – Isoz contre Chantal et Michel Garreau, voyant une belle victoire helvétique. On s'est

quitté à l'issue de la journée, se promettant une belle rencontre en 2015 sur les terrains de la pétanque frasnoise.

Le club, ce sont 92 membres qui accueillent volontiers de nouvelles inscriptions, organisent deux concours par mois, le lundi à la mêlée, le samedi en doublettes formées, avec le traditionnel challenge Patrick Louette qui connaît chaque année un réel succès. Rendez-vous donc fin février 2015 pour les inscriptions ouvertes à tous.

Renseignements chez le président Alain Rolet au 03.81.49.82.66.

Ski club : Petit retour sur l'été 2014...

Le ski club a organisé de nombreux stages pour les jeunes mais aussi pour les adultes : activité marche nordique avec de très nombreux participants, tour du Mont Blanc (dont Mr le Maire!), Grande Traversée des Alpes en courant, etc..et la transition avec le trail du Drugeon 8ème édition chargée d'émotion.

Désormais, le ski club prépare activement la nouvelle saison avec 2 nouveautés principales :

- Le changement d'entraîneur : Arnaud Durand, qui occupait le poste depuis 5 ans, est parti pour le comité régional et a été remplacé par **Salomé Letoublon**, titulaire du brevet d'Etat d'entraîneur et originaire de Mouthe et Bouverans. Bienvenue dans notre club ! Embauchée à mi-temps, elle prendra donc la responsabilité de l'école de ski pour les entraînements hebdomadaires (mercredi et samedi) et les stages déjà prévus à la Toussaint et à Noël. Tout en essayant de garder les mêmes teintes de base, le club a réinvesti sur une nouvelle tenue qui arrivera fin novembre.



- L'école de ski pour les enfants a redémarré début septembre, à effectif complet sur des activités de pleine nature, roller, ski roue, vtt, etc..

Concernant les adultes, le club propose tous les lundis soirs une séance étirements et renforcement musculaire (au petit gymnase de 18 à 20h) et, en projet pour l'hiver, des séances d'initiation au skating dès les premières neiges. Début décembre, le week-end des 6 et 7, les membres et familles du ski club se retrouveront dans un chalet vers Sainte Croix (Les Cluds) pour les premières foulées sur la neige ou en raquette, week end ouvert à tous, ambiance conviviale, renseignements 06 12 66 60 58.

Et comme tous les automnes, le club propose la vente des redevances saison massif du Jura 2014-2015 à obtenir auprès de Nadia Lebarbé si elles sont achetées avec un titre FFS ou auprès de Mr Fournier si elles sont achetées seules (86€ avant le 14 novembre).

Renseignements 06 12 66 60 58
www.skiclubfrasedrugeon.free.fr

Rendez-vous à tous sur les skis !

Jean-Luc Girod



Rentrée 2014/2015 un peu chamboulée à l'école de musique

Rentrée 2014/2015 un peu chamboulée à l'école de musique, dûe en grande partie aux nouveaux rythmes scolaires mis en place depuis la rentrée.

Après quelques hésitations, tout semble rentrer dans l'ordre, et les classes d'instruments comme d'orchestres se sont finalement remplies.

Redémarrée l'an dernier suite à la mobilisation de nombreux parents d'élèves de l'école de musique intercommunale Musicart's, la chorale adultes dirigée par Nathanaël Delphin, poursuit sa période de reconstruction et de nombreux nouveaux choristes sont venus grossir ses rangs depuis le mois de septembre.

C'est désormais une vingtaine de choristes qui composent cet ensemble qui a pour particularité de ne pas encore avoir de nom, mais cela ne saurait tarder.

L'ensemble, qui travaille sur un programme de variétés années 80 à nos jours en majorité (Renaud, Pagny, Indochine), répète tous les 15 jours en alternance sur Sombacour et Frasne, permettant ainsi aux chanteurs venus de Levier, Boujailles, Frasne et du Val d'Usiers de faire



de courts déplacements, et ce, tous les lundis, sauf pendant les vacances scolaires de 20h à 21h30. Il est encore possible de rejoindre un ensemble où le sérieux côtoie une bonne humeur ambiante.

La classe de danse fonctionne également à la salle des fêtes de Bannans tous les jeudis, encore quelques places sont disponibles dans les différents groupes, à 17h pour les 6-8 ans, 18h pour les 9-12 ans, et à 19h

pour les adolescents.

L'éveil musical qui concerne les 4-6 ans fonctionne à la salle des fêtes de Frasne le samedi matin de 9h30 à 10h15.

Pour tout renseignements, contacter le directeur de l'école de musique au 06.84.18.39.36 ou www.musicarts.fr

Patrick Racle

Des nouvelles du tennis de table

La départementale 2 est montée à mi-saison en D1 et redescendue en D2 à la fin de la saison.

L'équipe évoluant en Régionale se maintient. Ils sont en Régionale 4 au lieu de 3 auparavant car il n'y a plus de pré-nationale, ce qui explique cette nouvelle répartition. Depuis septembre, les compétitions se déroulent avec 4 joueurs (au lieu de 6).

Actuellement, il y a 13 pongistes en compétition (6 en R4 et 7 en D2).

Serge Loiseau entraîne toujours les jeunes tous les mardis après le temps scolaire, Lionel Gloriod le remplace quelques fois. Les entraînements adultes ont toujours lieu les mardis

de 20 h à 22 h. Les compétiteurs s'entraînent aussi le vendredi soir.

Avec l'arrêt des représentations théâtrales, le tennis de table perd son financement. Notre association ABCDEF n'a jamais sollicité une subvention auprès des administrations territoriales. Les pongistes ont donc dû trouver quelques sponsors pour fonctionner d'une façon autonome. Ils continuent à rechercher des subventionnements. Même si le théâtre leur laisse un fond de roulement pour leur permettre de verser les inscriptions en ligue dès le mois de juin de chaque année. La situation financière est difficile pour ce club qui tente de maintenir des équipes en compéti-

tions mais aussi d'offrir une découverte du tennis de table aux plus jeunes.

La Mairie de Frasne a offert une table de tennis de table de couleur bleue. Le club devra acheter une autre table de même couleur car en compétition les tables doivent être de couleur identique. Les balles actuelles ne seront plus autorisées pour la saison prochaine, en compétition. Des balles en PVC seront obligatoires pour la saison 2015/2016. Ce qui implique encore plus la recherche de sponsors et de subventions.

Martine Garnier

Une nouvelle organisation de la semaine scolaire

Cette année, la rentrée de septembre a apporté quelques nouveautés. Les 139 élèves de l'école sont accueillis dans les 6 classes :

- 23 au CP chez Mme Dantan,
- 21 au CP-CE1 chez Mmes Chauvin et Gresset,
- 22 au CE1-CE2 chez Mme Colin,
- 25 au CE2 chez Mme Greffier,
- 25 au CM1 chez Mme Thorens qui prend ses fonctions dans l'école cette année,
- 23 au CM2 chez M. Ryser.

Mme Sylvie Cuhe est également présente dans l'établissement trois jours par semaine car elle assure le remplacement du directeur pendant sa décharge et de deux collègues qui travaillent à temps partiel.

L'équipe est épaulée par Hedija Arrighi, EVS, qui participe à l'animation de la BCD et à la gestion matérielle de l'école. Elle aide également les enseignants pendant les activités d'arts plastiques.

Au cycle 3, en histoire, en géographie, en sciences et en éducation civique, chaque enseignant assure une matière dans les trois niveaux. L'objectif de ces décroissements est d'habituer les enfants à l'organisation du collège : changement d'enseignant, une matière par enseignant, gestion du travail personnel



d'une semaine sur l'autre, ...

Les activités habituelles se déroulent au long de l'année : athlétisme et ski avec l'aide du moniteur sportif, piscine, musique, « Ecole et Cinéma », sorties avec le CPIE... L'équipe réfléchit également à des projets de sorties éducatives.

Un grand merci à la commune et à l'association de parents qui nous apportent toujours leur soutien. Cette rentrée est particulière car elle est marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dont on parle depuis deux ans déjà.

Après plusieurs réunions de concertation, une enquête auprès des familles, l'organisation arrêtée est la suivante : Les activités de l'école sont réparties sur 9 demi-journées :

- le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, les enfants vont en classe de 8

h30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16h ;

- Le mercredi les cours ont lieu de 8 h 30 à 10 h 30 ; quelques enfants participent à des activités pédagogiques complémentaires de 10 h 30 à 11 h 30.

Les temps d'enseignement des 5 matinées sont placés à des moments propices aux apprentissages. La sortie à 16 h allège de 30 minutes la journée scolaire.

Les enfants peuvent ensuite participer à des activités culturelles ou sportives.

Pour les parents qui sont au travail à 16 heures, l'association « Familles Rurales » propose un accueil périscolaire.

Jean-Marc Ryser

Un cross sous le soleil



Le cross de l'école primaire s'est déroulé le 14 septembre dernier.

Classe	Filles	Garçons
CP	BARTHET Léana ROGER Halysa MONNIER Solène	GRONDI Kenny LAMY Paul SCHULLER Yann
CE1	POUCHOL BLANCHON Lola BAJOU Ysée GUYOMARC'H Rachel	KUENZI Malone SIMON Jules CAIGNE Théo
CE2	VERNES Madiana RECEVEUR Angie CONROUS Léa	STELLACI Angelo MOREL Etienne CRETENET Youri
CM1	ANGUENOT Stella GUIGNON Margot BRISCHOUX Louise	BOSSI Nathan BARROCA Robin BAJOU Loni
CM2	FOLTETE Alizée ANGUENOT Loane GUYON Agathe	JEANJEAN Mael OBERWEIS Benjamin THORENS Martin

Arrivée d'un nouveau principal

Eric Laplaza, anciennement principal adjoint au collège Mont Miroir de Maïche, a officiellement pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier.



« C'est un immense plaisir pour moi d'arriver au collège Emile Laroue de

Frasne ; les équipes qu'elles soient enseignantes, d'éducation, de service ou de santé ont toutes à cœur d'emmener les élèves sur le chemin de la réussite scolaire.

Leur engagement de grande qualité est un atout pour cet établissement où les projets pédagogiques foisonnent.

La relation avec les partenaires que sont les parents d'élèves, mais aussi

les associations locales, les structures communales est à privilégier pour encore davantage asseoir la place du collège au sein de son environnement.

Parents et autres usagers de ce service public qu'est l'Education Nationale, vous serez toujours les bienvenu(e)s, alors n'hésitez pas à franchir les portes de ce qui est aussi notre maison commune ! »

Election des délégués des classes de 6^{ème}

Vendredi 3 octobre au matin, ce sont plus de 100 élèves de 6^{ème} qui se sont rendus à la mairie afin d'y élire leurs délégués de classe.

M. Désarménien, 1^{er} adjoint, a accueilli les élèves, leurs professeurs, le CPE et le principal dans la salle de conseil où urnes et isolements avaient été mis à disposition du collège.

Après un bref exposé oral sur les élections, la représentativité, le suffrage universel, les notions de scrutin majoritaire ou relatif, M. Désarménien a ouvert le bureau pour ces apprentis de la démocratie, munis de leur carnet de liaison en guise de carte d'identité, et parés des bulletins des candidats préparés à cet effet.

Selon les classes, un seul ou 2 tours ont été nécessaires pour départager les prétendants à ce rôle de représentant de la classe dans les diffé-

rentes instances du collège que représentent, entre autre, les conseils de classe.

Le choix du lieu n'était pas innocent :

Un prétexte pour prendre la bonne habitude d'exercer son devoir de citoyen !



Remise officielle des diplômes du brevet des collèges

Le vendredi 17 octobre sonnait la cloche des vacances de la Toussaint mais aussi, pour la première fois au collège, la remise du Diplôme National du Brevet aux anciens élèves de troisième.

Le millésime 2014 aura été exceptionnel puisque 100% des élèves ont décroché leur premier diplôme. C'est donc le fruit d'un travail acharné et

sans relâche des élèves et de leurs professeurs, mais aussi des parents qui ont accompagné leurs enfants vers cette réussite, auquel M. Laplaza le nouveau principal a voulu rendre hommage au cours de cette soirée conviviale qui a fait salle comble.

L'occasion également de donner un exemple aux actuels élèves qui pré-

parent cet examen : le travail finit toujours par être récompensé !

Certains élèves lauréats reviendront en mars prochain voir leurs camarades afin d'évoquer avec eux leur 1^{ère} année post collège et échanger sur cette nouvelle vie au lycée, de quoi conforter ou non son futur choix d'orientation.

La classe de 5^o Nature au cœur de la vallée de la Loue

Pour répondre aux objectifs de cette classe qui travaillera tout au long de l'année sur la thématique "les adaptations et les impacts de l'homme sur son environnement" une sortie pédagogique a été réalisée le lundi 6 octobre dans la

vallée de la Loue.

Dans un premier temps et tout au long de la journée, les élèves doivent recenser et identifier les traces d'activités humaines visibles sur le circuit.

Puis à l'aide des notes, ils retravailleront en classe les conséquences que cela peut avoir sur l'environnement et comment est préservée et développée cette vallée dans une démarche de développement durable.



Anciennes traces de chariot de l'époque des moulins



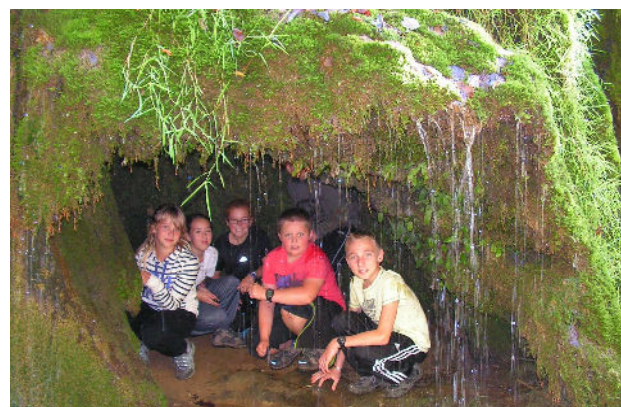
Ecoute du paysage sonore



Aménagement du sentier de randonnée



Explication géologique au niveau de la source du Pontet



Dans les grottes de tuf de la cascade de Syratu

Etat Civil

Bienvenue à ...

Elyne Henriet née le 17 juillet 2014

Emilio Ciresa né le 9 août 2014

Timéa Maurey née le 11 août 2014

Lisa Hernandez Villemin née le 26 août 2014

Anouk Dupuis née le 16 septembre 2014

Bastien Terraz né le 1er octobre 2014

Félicitations à ...

Jérôme Bouvier et Samuel Tisserand
le 19 juillet 2014

Marie Girardet et François Vuillemin
le 13 septembre 2014

Claire Masson et Yannick Bishop
le 27 septembre 2014.

Au revoir à ...

Vionnet Geneviève épouse Fournier
le 7 septembre 2014

Marandet Suzanne épouse Courdier
le 28 septembre 2014

Macle Denise épouse Bozino
Le 25 octobre 2014

Les mots croisés de Jacky



Horizontal : 1 – En mai 2015, on fêtera celui du Frasne – Vallorbe. 2 – Lac de montagne – à l'origine de jeux de cartes... 3 – Rase ! – désagréable au goût. 4 – Aux commandes du train. 5 – Un des réseaux de la SNCF – parfois cher... 6 – À nous – lui... 7 – Pronom – Ante-méridiem – flâne. 8 – Cinq entre Frasne et Vallorbe – il a son jour. 9 – En fin de journée – existait. 10 – Assure le transport des frontaliers.

Vertical : 1 – Ils seront nombreux ici en mai prochain... 2 – Issu – il est sensé protéger de la guerre... 3 – Missionnaires du pape – nouveau en Autriche. 4 – tiras un navire – au bord de l'Eure. 5 – Très personnel. 6 – À valeur négative – transports de la région PACA. 7 – Irrite – poursuit en justice. 8 – Pousser à – va piano... 9 – Transilien – forme la voie ferrée. 10 – On le marquera entre Frasne et Vallorbe le 16 mai 2015.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■			■				■	
3						■				
4										
5		■				■				
6				■			■		■	
7			■			■				
8								■		
9		■			■					
10	■									■

Solution de la dernière grille du Frasne info de mai 2014

Les petites astuces d'Aurélie...

Eau de cuisson des légumes :

on la jette souvent dans l'évier pourtant l'eau de cuisson de certains légumes peut être utile. Celle des pommes de terre constitue un puissant désherbant, le jus d'épinard, utilisé en eau de lavage, ravive les lainages noirs légèrement défraîchis. L'eau de cuisson (non salée) des haricots blancs élimine la plupart des taches des vêtements en laine, coton ou soie.

Casseroles brûlées :

si le mal n'est pas trop grave, versez du gros sel dans le récipient, laissez poser 2 heures et récurez. Si les dégâts sont sévères, laissez tremper de l'eau de Javel diluée pendant 1 heure.

Conjonctivites/ Orgelets / Infections oculaires :

instillez dans l'œil atteint 1 ou 2 gouttes de jus de citron 2 à 3 fois par jour. Alternez en nettoyant l'œil à l'aide d'une compresse imbibée de jus de citron .

Les petites astuces d'Aurélie...

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	N	T	A	R	L	I	E	R
2	L	I	U	R	E	S	■	F	M	I
3	O	N	■	A	R	A	S	■	U	T
4	U	D	I	N	E	■	D	I	E	U
5	G	R	■	S	N	C	F	■	S	E
6	A	E	T	I	T	E	■	E	■	L
7	S	■	A	S	■	M	E	T	A	L
8	T	E	L	■	D	E	L	A	V	E
9	E	■	O	D	I	N	■	L	E	S
10	L	U	N	E	T	T	E	■	U	■

Mairie

03 81 49 83 17

Ouverture Public : lundi au samedi de 8h30 à 12h00.
Accueil téléphonique : lundi au vendredi (8h30-12h00 et 13h30-17h00), samedi (8h30-12h00).

Communauté de Communes

03 81 49 88 84

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.

Syndicat des eaux

03 81 89 71 15

Permanence le mercredi de 16h à 18h à l'ancienne mairie de La Rivière Dugeon.

La Poste

03 81 49 83 58

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : De 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Mercredi, samedi : De 9h00 à 12h00.

Levée du courrier : 15h45 du lundi au vendredi et 12h00 le samedi.

Gendarmerie de Frasne

03 81 89 71 17

Ouvert les mardis et vendredis matins

Gare de Frasne

03 81 89 85 92

Du lundi au vendredi de 5h15 à 21h10

Du samedi au dimanche de 06h40 à 21h10

Jours fériés de 06h40 à 21h10

Médiathèque

03 81 38 32 93

Mardi : (16h00-19h00)

Mercredi : (10h00-12h00 et 14h00-18h00)

Jeudi : (16h-18h00)

Vendredi : (16h00-19h00)

Samedi : (10h00-12h00)

Enfance Jeunesse

Maternelle :

03.81.89.72.77

Primaire : 03.81.49.83.74

Collège : 03.81.49.81.01

Familles Rurales :

03 81 89 85 07

Halte garderie : 03 81

89 77 49

Relais Petite enfance :

03 81 46 94 49

Déchetterie Frasne

03 81 89 88 06

Horaires été (01/04 au 30/09) : lundi et jeudi (14h00-19h00), samedi (9h00-12h30 et 13h30-18h00).

Horaires hivers (01/10 au 31/03) : lundi et jeudi (14h00-17h00), samedi (9h00-12h00).

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères

03 81 46 27 00

Les bacs sont à présentés :

Mardi soir : Bac vert

Jeudi soir : Bac jaune

Médecins

Docteur Jeannin-Moharic : 03 81 89 72 88. Absente le samedi.

Docteur Boéréscu : 03 81 49 84 57

Docteur Chesnel : 03 81 49 81 14

Médecin de garde : 3966

Dispensaire

03 81 49 83 59

Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 8h30.

Infirmières à domicile:

Colette Donier

Anne-Lise Chauvin

Christelle Chauby

Edith Arnould

Chantale Roussillon

Pharmacie des droséras

03 81 49 81 50

Du Lundi au Vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 19h.

Le Samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h00 à 18h.

Pharmacie de garde : 3237

Santé

Cabinet dentaire :

03 81 49 81 32

Kinés :

- Ugo Fays et Marion Jeangirard : 03 81 89 72 42

- Véronique Burgat : 03 81 46 24 07

Orthophoniste : 06 73 71 60 20

Psychologue : 06 29 76 59 98

Pédicure-Podologue : 06 85 36 45 60

Réflexologie plantaire : 06.89.73.15.35

Unité de vie « Les gentianes Fleuries » : 03 81 38 61 00

Sophrologue-relaxologue : 06 73 52 45 51

Animaux

Clinique vétérinaire : 03 81 49 81 48

SPA : 03 81 46 40 64

Aide à domicile

ADMR

03 81 89 87 68

Du lundi au vendredi de 10h à 12h

ADS (travaux, jardinage...)

03 81 56 66 73

06 70 03 78 18

Services divers

Assistante sociale : 03 81 38 87 60

Drogue/alcool/tabac : 0800 231 313

Enfance maltraitée : 119

Sport

Basket : 06 81 36 20 98

Foot : 07 86 22 37 33

Gym : 03 81 49 81 20

Karaté : 06 88 36 79 46

Pétanque : 03 81 49 82 66

Ski-Club : 06 08 83 62 70

Tennis : 06 36 08 69 54

Volley : 06 80 64 32 25

URGENCES

SAMU faite le 15 (portable : 112)

Gendarmerie faite le 17 (portable : 112)

Pompiers faite le 18 (portable : 112)

Lundi 10 novembre

Permanence du relais petite enfance.
Mairie de 14h30 à 16h30
Renseignements : 03.81.46.94.49

Mardi 11 novembre

Commémoration du 11 novembre
Programme : Rendez-vous à 11h15 devant le monument aux morts, Dépôt de gerbes, Appel des morts de tous les conflits, lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Marseillaise, Défilé, Dépôt de gerbes au cimetière, Retour du défilé à la salle d'animation pour une animation proposée par les élèves des écoles sous la responsabilité de M. Ryser, Verre de l'amitié.

Loto du foot

Salle des fêtes. Début des jeux à 13h00.
Renseignements et réservation au 06.84.15.12.12

Samedi 15 novembre

Permanence pour le ramassage des journaux.
Ateliers municipaux de 9h30 à 11h30
Collecte pour financer des activités scolaires

Dimanche 23 novembre

Vente d'hiver dédiée aux jouets, skis, puériculture, vêtements enfants .
Salle des fêtes de 8h00 à 17h00
Pour tout renseignement : 03.81.89.85.07

Lundi 24 novembre

Permanence du relais petite enfance.
Mairie de 14h30 à 16h30
Renseignements : 03.81.46.94.49

Jeudi 20 novembre

Réunion publique « Activités municipales »
Centre d'animation 20h00

Samedi 29 et Dimanche 30 novembre

Marché de Noël de la Courte Echelle
Salle des fêtes.

Mercredi 3 décembre

Don du sang
Centre d'animation. Après-midi

Samedi 6 décembre

Téléthon
Course à pied la journée, ouverte à tous.
20h00 Morbiflette au centre d'animation.
Inscriptions et renseignements : Christian Jeanney 03.81.89.73.74 ou 06.30.60.58.98

Lundi 8 décembre

Permanence du relais petite enfance.
Mairie de 14h30 à 16h30
Renseignements : 03.81.46.94.49

Mercredi 10 décembre

Goûter intergénérationnel organisée par la mairie.
15h au Centre d'animation. Spectacle présentée par Bric à Brac et Visite du père Noël.

Samedi 20 décembre

Permanence pour le ramassage des journaux.
Ateliers municipaux de 9h30 à 11h30
Collecte pour financer des activités scolaires

Lundi 22 décembre

Permanence du relais petite enfance.
Mairie de 14h30 à 16h30
Renseignements : 03.81.46.94.49

Jeudi 25 décembre

Repas du cœur proposé par La Courte Echelle.
Centre d'animation
Renseignements : 06.89.27.19.09

Vendredi 2 janvier

Vœux du Maire
18h30 Centre d'animation

Samedi 17 janvier

Permanence pour le ramassage des journaux.
Ateliers municipaux de 9h30 à 11h30
Collecte pour financer des activités scolaires

Samedi 7 février

Fondue des pompiers
Salle des fêtes.
Réservation : 06.84.37.06.35 ou 06.85.18.48.83

Jeudi 12 février

Don du sang
Centre d'animation. Après-midi

Samedi 14 février

Carnaval des parents d'élèves
Salle des fêtes
Renseignements : 03.63.50.94.46

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site
www.frasne.fr

Responsable publication : Philippe Alpy

Equipe éditoriale :
Aude Simon-Curot
Guy Perrin

Jacky Désarménien
Hélène Poulin

Mail rédaction : serviceadm-mairie@frasne.fr

Imprimeur : UMV

Réalisation technique et coordination de publication : Manon Chaney

Crédit photos: mairie de Frasne
Jean-Jacques Courty